

**DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE  
RENNES MÉTROPOLE – NOUVOITOU**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**PLAN LOCAL D'URBANISME  
MODIFICATION N°4**

Par arrêté du Président de Rennes Métropole n° A 17.175 du 8 mars 2017, une enquête publique est prescrite sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Nouvoitou portant notamment sur un certain nombre d'ajustements des règlements littéral et graphique, visant notamment à permettre :

- Les modifications du règlement graphique : ouverture à l'urbanisation du secteur des Entrées dans la ZAC de la Lande et de la Grande Prée, évolutions sur le secteur de la ZAC de la Lande.
- L'évolution des orientations d'aménagement relatives à la ZAC de la Lande.
- La création d'une orientation d'aménagement relative au secteur des Entrées.
- Les modifications du règlement littéral.
- La mise à jour des annexes.

Madame PRIOUL Christiane, négociatrice en retraite, a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête pourront être consultés par le public à la Mairie de Nouvoitou :

**du lundi 10 avril au vendredi 12 mai 2017 inclus**

aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête pourront également être consultés par le public sur le site internet <http://metropole.rennes.fr/> et à l'Hôtel de Rennes Métropole sur un poste informatique – accueil du service Droits des Sols - 4 avenue Henri Fréville à Rennes (métro Clémenceau).

Les observations du public sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête ou être adressées par courrier à la Mairie de Nouvoitou, à l'attention de Madame la Commissaire Enquêteur – Modification n°4 du P.L.U. de Nouvoitou, à l'adresse suivante : Mairie de Nouvoitou – 3 place de l'église- 35410 NOUVOITOU.

La Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Nouvoitou pour y recevoir ses observations, propositions et contre-propositions, aux dates suivantes :

- **Lundi 10 avril 2017 de 8h30 à 11h30**
- **Samedi 29 avril 2017 de 9h à 12h**
- **Vendredi 12 mai 2017 de 14h à 17h**

Des informations complémentaires sur le dossier pourront être demandées à la Mairie de Nouvoitou (Tél. 02.99.37.65.17).

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront déposés à l'Hôtel de Rennes Métropole et à la Mairie de Nouvoitou pendant un an, où toute personne pourra en prendre connaissance. Ces documents seront également publiés pendant la même durée sur le site internet de Rennes Métropole : <http://metropole.rennes.fr/>

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, le projet de modification n°4 du PLU de Nouvoitou pourra être approuvé par délibération du Conseil de Rennes Métropole, après avis du Conseil Municipal de Nouvoitou.